Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 26

Artikel: Où il s'agit de vicissitudes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201255

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pont en pierre, au lieu dit l'Hermitage, entre le moulin Delisle et l'ancienne scierie à marbre, près du bâtiment servant autrefois pour le tir au mousquet et ensuite au pistolet, où un cordier fabrique actuellement ses cordes.

» Ce pont, sur lequel on passe le ruisseau du Flon, s'appelait autrefois, en 1429, le pont de *Chouderon*, nom qui était tombé dans l'oubli. Les deux culées du pont actuel reposent sur une roche très dure, en place, que l'on voit en aval du pont sur la rive gauche et en amont du pont dans toute la largeur du ruisseau.

» Le Flon devait faire, en cet endroit, une chute, en quittant le banc de la roche dont nous venons de parler; un gouffre profond se sera formé et aura été appelé « chauderon », à cause de sa forme demi-sphérique, à l'endroit où a été construit le bâtiment de la scie à marbre, qui aura comblé une partie du gouffre. Le nom de *Chauderon* aura été communiqué à la place située au-dessus, de la même manière que le pont de Pépinet a donné son nom à la place voisine. Ce fait se produit très souvent et partout.

» On ne peut pas admettre que la place de Chauderon ait transmis son nom au pont en-dessous. Le nom du pont doit avoir précédé celui de la place; ce nom s'explique parfaitement pour le pont sur le Flon et nullement pour la place en question.

» Le document suivant, traduit du latin, confirme ce dire :

« Du 16 mars 1429. Concernant le pont de » Chouderon. L'an ci-dessus et le mercredi » après le dimanche de *Judica me*, dans la » salle des frères prêcheurs, Pierre Guilliet et » Nicolète de Giez étaient traduits en cause » devant le Seigneur bailli de Lausanne, » par Perron et Gellin, l'un des syndics, rela- » tivement à la réparation du pont de Chou- » deron, en disant que c'était par leur faute et » celle de Suspisod (Sulpice) Mastin que le » pont en question menaçait ruine. Les accu- » sés se mirent à la merci du Conseil en im- » plorant sa miséricorde. Après cela, il fut or- » donné par Antoine Joutens, Guillaume Ban- » deret, Jean Cagniez et Jaques de Castello, » que les prédits Mastin, Guilliet et de Giez de- » vaient refaire le dit pont à leurs frais, etc. » Le Conseil leur donna la pierre de la fon- » taine qui existait sous le dit pont. Et le dit » Mastin doit supporter la moitié des frais du dit » pont et Guilliet et de Giez l'autre moitié »

» Il est à présumer qu'il s'agissait là d'un pont en bois. Enfin, il serait possible que le gouffre de *Chouderon* se trouvât un peu plus en aval du pont, mais dans tous les cas pas plus bas que la prise d'eau d'irrigation de Prélaz. »

Où il s'agit de vicissitudes. — Dimanche dernier, nous nous trouvions à l'auberge communale d'un village voisin de Cossonay. Nous demandons à l'aubergiste des nouvelles d'une personne de l'endroit que nous avions beaucoup connue dans le temps.

— Hélà, Mossieu, il est mort la semaine dernière, le pauvre François.

— Mais,... mais,... et qu'a-t-il eu?

— Oh! il était à bout... il a bien souffert,... il a eu tant de dévestitures dans sa vie.

Fernand ne ronfle pas. — Deux jeunes gens sont à la veille de leur mariage.

— Dites-moi, Fernand, ronflez-vous? demande la fiancée.

— Jamais.

— Mais, comment le savez-vous?

— Je suis resté éveillé toute une nuit pour m'en assurer.

Ce chien de Jean Nivelle. — D'où cette expression?

Cent fois déjà on en a donné l'origine. On l'oublie toujours. Voici :

Jean II, duc de Montmorency, voyant que la guerre allait se rallumer entre Louis XI et le duc de Bourgogne, fit sommer à son de trompe ses deux fils, Jean de Nivelle et Louis de Fosseuse, de quitter la Flandre, où ils avaient de grands biens, et de venir servir le roi. Ni l'un, ni l'autre n'obéirent; leur père, irrité, les deshérita en les traitant de *chiens*.

* * *

Suivant le dictionnaire de Trevoux, Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, ayant donné un soufflet à son père, fut cité au Parlement, proclamé et sommé à son de trompe de comparaître en justice; mais plus on l'appelait, plus il se hâtait de fuir du côté de la Flandre. Il fut traité de *chien*, à cause de l'horreur qu'inspiraient son crime et son impiété.

Telle est l'explication généralement admise.

Un veinard. — Savez-vous que notre voisin le professeur est si sourd, qu'il n'entend pas même la voix criarde de sa femme?

— Il y a des gens qui ont vraiment tous les bonheurs!

Distinguons! — Des bergers bergamasques sont occupés à charger des moutons à la gare de Renens, dans un convoi qui va partir pour Genève.

— Nom de D... ! leur crie le chef de train, ne les serrez pas comme des harengs! Ce n'est pas une voiture à voyageurs, ça!

Bene, monseigneur. — Le précepteur d'un prince à son élève :

— Votre Altesse peut-elle me dire dans quelle mer débouche le canal de Suez?

Ne pouvant répondre, le prince rougit.

Le précepteur : « Oui, dans la mer Rouge... C'est très bien, monseigneur. »

La dernière sonne. — Nous avons à maintes reprises déjà entretenu nos lecteurs du grand intérêt que présente la nouvelle publication éditée par MM. *Attinger frères*, à Neuchâtel, et que dirigent MM. C. Knapp, professeur, et Maurice Borel, cartographe; nous parlons du **Dictionnaire géographique de la Suisse.** Cet ouvrage unique est patroné par la Société neuchâteloise de géographie. Le second volume vient d'être terminé; la dernière localité mentionnée est Langenberg.

Les promoteurs de cette œuvre considérable ont dû régler leurs mouvements au fur et à mesure de la production simultanée d'une centaine de collaborateurs dispersés dans nos vingt-deux cantons.

C'est assurément l'un des principaux mérites de cette œuvre, sans précédent en Suisse, que le fond du texte de chaque article ait été confié à des rédacteurs familiers à chaque région ou à chaque localité.

L'illustration et la cartographie contribuent largement à faire du *Dictionnaire géographique de la Suisse* un monument, le plus considérable qui ait été érigé au développement de notre nationalité. Chacun y trouvera de quoi étendre ses relations d'affaires, de quoi compléter ses connaissances des choses ou de quoi développer son intelligence des domaines divers de notre activité sociale, intellectuelle ou économique. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur un volume ou même une simple livraison de la publication. Les noms de cantons et d'autres lieux importants, les lacs et les massifs montagneux sont accompagnés de magnifiques cartes coloriées, hors texte, dressées tout exprès.

En vue d'adoucir ce que le prix total du dictionnaire pourrait avoir de plus ou moins onéreux, la direction de cette entreprise a obtenu de tous les gouvernements cantonaux qu'ils en assurent et facilitent à leurs fonctionnaires l'acquisition au fur et à mesure de sa sortie de presse. Une entente semblable a eu lieu avec différentes sociétés, entre autres avec le Club alpin suisse.

Malheureusement la plupart des fonctionnaires, alpinistes et autres, qui ont pu hésiter de s'engager au début, ont pu croire que l'heure de bénéficier de ces avantages sensibles était écoulée dès longtemps. Il n'en est rien et ils pourront encore se faire inscrire *d'ici au 30 courant*, pour y participer.

E.

Le coup qui porte.

Un jeune Grec, transporté de colère
De ce qu'un chien l'avait mordu,
En voulant le frapper, frappa sa belle-mère.
Heureusement, dit-il, le coup n'est pas perdu.

SAUTEREAU DE BELLEVAUD.

Candeur naïve. — Décidément, ce farceur de *Guguss'* nous prend encore au sérieux. Nous lisons ce qui suit dans son dernier numéro :

* * *

« Cueilli dans le *Conteur vaudois :*

KURSAAL. — Relâche lundi et mardi. — Troupe entièrement nouvelle. — Cinq attractions nouvelles. »

Et notre confrère ajoute, avec malice, — il le croit, du moins :

« En effet, il faut bien que ce soit une troupe nouvelle pour jouer *Relâche*, puisque les anciennes troupes n'ont jamais eu cette pièce dans leur répertoire. »

Erreur ne fait pas compte. — Un médecin qui se fait payer fort cher — c'est l'usage — est appelé auprès d'un malade.

La visite terminée, les parents du malade croient bien faire en glissant dans la main du médecin trois pièces de 5 francs.

Le médecin les laisse tomber intentionnellement sur le parquet, et le voilà cherchant, ramassant et comptant : « Une, deux, trois... » Puis, feignant de chercher encore : « Et la quatrième,... où donc a-t-elle pu se faufiler? »

— Pardon, docteur, dit le père du malade, en lui donnant encore 5 francs, elle était tombée dans mon portemonnaie.

L'actualité. — Dans sa conférence sur le *Socialisme et la Religion*, donnée à Lausanne, l'autre soir, M. Vanderwelde, parlant de la fraction socialiste qui fait la guerre à la religion, a rappelé le mot de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! »

Cela nous donne occasion de rappeler, à notre tour, une anecdote sur le grand tribun.

Un soir, dans un salon intime, Gambetta racontait qu'il s'était promis à lui-même, dès l'âge de vingt ans, de ne plus prononcer le nom de Dieu.

— Vous ne pouvez vous imaginer, dit-il, combien cela est difficile pour quelqu'un qui parle souvent et qui improvise. Mais enfin, à force de vigilance, j'y suis arrivé, Dieu merci!

Ce lapsus provoqua une explosion de rires.

Décontenancé, Gambetta essaya de s'excuser

— Vous le voyez, je n'y suis pas encore parvenu.

Puis il finit par rire avec tout le monde.

Théâtre d'été. — Notre théâtre d'été est à Bel-Air. On y joue tous les soirs ou presque tous les soirs. La direction s'efforce de justifier la fidélité du public. Le succès actuel est une opérette à grand spectacle, *Les 13 jours d'un Parisien*. Puis il y a aussi l'*Indien Saïd*, que tout le monde veut applaudir.

— Vous êtes content? demandions-nous, l'autre soir, au directeur.

— Vous voyez, nous dit-il, en nous montrant la salle.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.